

Gestion des acomptes et du reste à payer

KWISATZ gère plusieurs circuits de paiement anticipé : l'acompte lié à une commande ou facture, le versement sur compte client et l'acompte d'une réservation de vente directe. Ces circuits doivent rester séparés afin d'éviter un solde client faux, une double affectation ou un double export comptable.

Fiche : CLI-ACOMPTE-001 **Modules** : Clients / Documents / Vente directe / Pont comptable

Public : responsable commercial, caisse ou comptabilité **Risque** : critique

Catégorie : Documents commerciaux — Ventes et facturation **Mise à jour** : 6 août 2026

Réponse directe

Pour une commande ou facture client, utilisez le bouton **Acomptes** du document : le versement est lié automatiquement au client et au numéro du document, puis les zones **Acomptes** et **Reste à payer** sont recalculées. Pour une somme non encore liée à un document, utilisez **067 — Versement/Compte**. Pour une réservation de caisse, utilisez les fonctions **147**, **148** et **149**.

Ne réencaissez pas l'acompte lors de la facture finale. Vérifiez qu'il est effectivement repris, puis encaissez uniquement le reste à payer. Un deuxième encaissement créerait un trop-perçu et une incohérence de caisse et de comptabilité.

Conseil technicien général

Conseil technicien — Avant toute modification, créez une sauvegarde exploitable, relevez les réglages existants et testez sur un dossier ou une caisse de recette. Modifiez un seul réglage à la fois, consignez le résultat et faites valider les changements sensibles par un technicien KWISATZ.

Sommaire

1. **Nature des fonctions KWISATZ citées**

2. **Repères de version**
3. **Licence et disponibilité**
4. **Protection des données**
5. **Distinguer les trois circuits KWISATZ**
6. **Préciser « acompte », « arrhes » ou « avoir »**
7. **Saisir un acompte depuis un document commercial**
8. **Utiliser la fonction 067 — Versement/Compte**
9. **Acomptes sur tickets de réservation**
10. **Séparation technique des acomptes de réservation**
11. **Commandes, livraisons et facture finale**
12. **Calculer et imprimer le reste à payer**
13. **Rembourser ou annuler un acompte**
14. **TVA sur les acomptes**
15. **Schéma comptable général**
16. **Pont comptable et prévention des doublons**
17. **Multi-sites et compatibilité de versions**
18. **Documents, reçus et modèles d'impression**
19. **Sécurité et autorisations**
20. **Recette avant mise en production**
21. **Diagnostic rapide**
22. **Actions à éviter**
23. **Liste de contrôle**
24. **Évolutions KWISATZ documentées**
25. **Sources documentaires**

1. Nature des fonctions KWISATZ citées

Une fonction de consultation, de correction, financière, de périphérique ou de sélection n'a pas le même effet. Les fonctions citées ci-dessous restent limitées au comportement documenté.

Fonction	Nature	Effet documenté et limite
067	Fonction financière de rattachement	Avec le paramètre -FAV, affecte un versement à la facture sélectionnée.

Conseil technicien — Relevez le modèle, le raccordement et les réglages actuels. Testez le périphérique sur une caisse de recette, un changement à la fois, puis faites valider le retour en production.

2. Repères de version

Les références de version ci-dessous sont conservées comme repères documentaires. Les menus, options et comportements doivent être contrôlés sur la version et la sérialisation réellement installées ; une évolution plus récente peut avoir modifié le fonctionnement.

3. Licence et disponibilité

La dépendance de licence mentionnée dans ce document provient des sources. Sa disponibilité peut varier selon la version, la sérialisation, le partenaire ou l'installation ; faites-la valider techniquement avant de modifier l'environnement.

Conseil technicien — Vérifiez la disponibilité selon la version, la sérialisation, le partenaire et l'installation. Relevez la licence actuelle et faites valider toute évolution avant déploiement.

4. Protection des données

Protection des données — Limitez les données exportées au strict nécessaire, protégez les fichiers et restreignez les accès. Supprimez les copies devenues inutiles, respectez les oppositions et désabonnements, et n'imprimez pas de données sensibles sans nécessité opérationnelle. Une carte, un code-barres ou un identifiant visible ne constitue pas à lui seul une preuve d'identité forte.

5. Distinguer les trois circuits KWISATZ

Circuit	Saisie	Affectation	Usage conseillé
Acompte de document commercial	Bouton Acomptes dans l'entête du document client.	Client et numéro de document automatiquement renseignés.	Commande, BL ou facture déjà identifié.
Versement sur compte	Fonction 067 – Versement/Compte ou financier client.	Compte client ; éventuellement facture choisie avec -FAV .	Dépôt général, paiement reçu avant sélection du document ou règlement de facture.
Acompte de réservation	Règlement partiel dans un ticket de réservation créé avec la fonction 147.	Réservation précise, avec solde dédié.	Commande ou retrait futur traité dans la vente directe.

Le versement sur compte et l'acompte de réservation ont historiquement partagé certains mécanismes. Les versions récentes séparent le solde des réservations afin de ne pas brouiller le solde client classique.

Ne transformez pas arbitrairement un acompte de réservation en crédit disponible pour n'importe quelle facture. Le versement doit rester attaché à sa réservation jusqu'à son solde ou à une procédure explicite de remboursement.

Conseil technicien — Sauvegardez avant le traitement, conservez les paramètres et le fichier source, puis testez un échantillon sur un dossier de recette. Contrôlez les résultats avant de traiter l'ensemble.

6. Préciser « acompte », « arrhes » ou « avoir »

Terme	Effet général	Précaution
Acompte	Premier paiement à valoir sur un achat ; il traduit en principe un engagement ferme des parties.	Indiquer clairement « acompte » sur la commande et le reçu.
Arrhes	Permettent généralement au client de se désister en perdant la somme ; si le vendeur se désiste, le double peut être dû.	Définir les conditions d'annulation dans les CGV.
Avoir	Crédit commercial utilisable ultérieurement, notamment après un retour accepté.	Ne pas le confondre avec le remboursement d'un acompte.

En droit de la consommation français, lorsque la nature du versement n'est pas précisée, la somme versée à l'avance est en principe traitée comme des arrhes. Le document remis doit donc qualifier explicitement la somme et rappeler les conditions applicables.

Le logiciel enregistre un mouvement financier, mais ne décide pas à lui seul si la somme est juridiquement remboursable. Appliquez le contrat, les CGV et les règles de consommation concernées.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

7. Saisir un acompte depuis un document commercial

Dans l'entête d'un document client, KWISATZ affiche notamment :

- **Total TTC** ;
- **Acomptes** : total des acomptes reçus pour le document ;
- **Reste à payer** : total TTC diminué des acomptes.

Reste à payer = Total TTC – Acomptes affectés

Procédure

1. Créez ou ouvrez le document client.
2. Vérifiez le client, la date et le total.
3. Cliquez sur **Acomptes**.
4. Saisissez la date et le montant encaissé.
5. Choisissez le moyen de paiement.
6. Renseignez les références utiles : banque, chèque, commentaire ou pièce.
7. Validez le versement.
8. Contrôlez la mise à jour des zones Acomptes et Reste à payer.
9. Imprimez ou envoyez le justificatif.

Lorsqu'il est saisi depuis le document, le versement est automatiquement lié au client et au numéro de document en cours.

Ne saisissez pas le même paiement une première fois depuis le document puis une seconde fois dans le financier client.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

8. Utiliser la fonction 067 — Versement/Compte

La fonction 067 alimente le compte d'un client depuis la vente directe.

Fonctionnement standard

1. Appuyez sur **Versement/Compte**.
2. Sélectionnez le client s'il n'est pas déjà actif.
3. Saisissez le montant.
4. Appuyez sur le moyen de paiement concerné.
5. Contrôlez le reçu de versement imprimé.
6. Vérifiez le mouvement dans le compte client.

Paramètres documentés

Paramètre	Effet
- FAV	Après saisie du montant et du règlement, affiche la liste des factures afin de sélectionner celle à régler.
- T1 ou - T2	Trie la liste clients par code ou par nom.
- P1 à - P4	Choisit une présentation de la liste clients.
- MC	Active la recherche par mot-clé.

La fonction fonctionne comme une bascule dans les versions documentées : un second appui permet de quitter le mode Versement/Compte s'il a été activé par erreur.

Un versement non affecté augmente le crédit disponible du compte client. Il doit ensuite être affecté à une facture ou remboursé par une procédure tracée.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

9. Acomptes sur tickets de réservation

Fonctions à placer sur le clavier

Fonction	Usage
147 – Ticket de réservation - Créer	Crée ou enregistre une réservation. -B bascule le mode ; -E enregistre.
148 – Ticket de réservation - Solder	Rappelle la réservation pour validation et encaissement du solde.
149 – Ticket de réservation - Corriger	Rappelle la réservation, permet sa correction et réimprime un nouveau ticket.
195 – Journal des réservations	Imprime ou contrôle les réservations selon les filtres et leur statut.

Création avec acompte

1. Sélectionnez obligatoirement le client.
2. Activez le mode réservation avec 147 -B , si cette méthode est utilisée.
3. Saisissez les articles, quantités et informations de livraison.
4. Totalisez le ticket.
5. Saisissez un ou plusieurs règlements partiels.
6. Enregistrez avec 147 -E .
7. Contrôlez le total de la réservation, les acomptes et le reste.
8. Remettez au client le ticket ou le document A4.

Solde de la réservation

1. Utilisez la fonction 148.
2. Scannez le code-barres de la réservation ou recherchez-la.
3. Vérifiez le client, le contenu et les acomptes déjà encaissés.
4. Contrôlez le reste à payer.
5. Encaissez uniquement le solde.
6. Validez le ticket définitif.

Mode multiple automatique

Avec le paramètre `-MMA`, la fonction 148 permet de sélectionner plusieurs réservations. KWISATZ génère automatiquement les tickets correspondants, réaffecte leurs acomptes et, lorsqu'un solde subsiste, peut solder le ticket généré par une mise en compte.

Une réservation rappelée est considérée comme utilisée même si le ticket final n'est pas enregistré. Après une interruption, vérifiez son statut avant de recommencer la procédure.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

10. Séparation technique des acomptes de réservation

Les versions récentes distinguent l'acompte de réservation d'un versement classique sur compte :

Élément technique	Rôle documenté
<code>TYPE_REGLEMENT=2</code>	Identifie le règlement comme acompte de réservation, au lieu du versement/compte classique.
<code>CODE_OPERATION=ACR</code>	Marque l'écriture du compte client comme acompte de réservation.
<code>SOLDE_VD_RESA</code>	Conserve le solde propre aux réservations sans modifier le solde client classique.
<code>RESA_ACOMPTES</code>	Total des acomptes porté par l'entête de la réservation.
<code>TOTAL_VERSEMENTS</code>	Champ fiscal historique qui ne doit pas être détourné pour le nouveau total des acomptes de réservation.
<code>VDATE</code> , <code>VHEURE</code> , <code>VNUMERO_CAISSE</code>	Datent et affectent les acomptes ajoutés lors d'une correction de réservation.

Ces noms sont donnés à titre de diagnostic. Ne modifiez jamais directement les tables ou les champs.

Les magasins et le Back-Office doivent utiliser des versions compatibles avec RESA_ACOMPTES . Une mise à jour partielle d'un réseau doit être préparée avec le support.

Conseil technicien — Sauvegardez et relevez les chemins, droits, identifiants techniques et fréquences existants. Testez les échanges sur un périmètre limité et faites valider les changements d'interface par un technicien KWISATZ.

11. Commandes, livraisons et facture finale

Cycle recommandé

```
Commande client
→ acompte affecté
→ livraison complète ou partielle
→ facture finale
→ reprise de l'acompte
→ encaissement du reste à payer
```

Avant transformation

- contrôler le client ;
- contrôler les documents liés ;
- contrôler les acomptes affectés ;
- contrôler les livraisons partielles ;
- contrôler le total déjà facturé ;
- contrôler le solde du compte client.

Facture finale

1. Transformez la commande ou le BL selon le cycle utilisé.
2. Vérifiez le total HT, la TVA et le TTC.
3. Vérifiez la ligne ou la zone d'acompte repris.
4. Comparez avec les justificatifs d'encaissement.
5. Contrôlez le reste à payer.
6. Validez la facture.
7. Réaffectez le versement si cette opération n'a pas été automatique.

8. Encaissez le solde et contrôlez le compte client.

Lors de règlements groupés de plusieurs factures, contrôlez la répartition du montant et les informations bancaires répercutées sur chaque ligne de règlement.

Ne supprimez pas une commande ou une réservation contenant un acompte avant d'avoir traité le versement lié.

12. Calculer et imprimer le reste à payer

```
Reste à payer
= Total TTC
- Acomptes affectés
- Règlements déjà imputés
+ Corrections ou frais restant dus
```

Le calcul exact dépend du type de document et des versements affectés. Utilisez les champs calculés de KWISATZ plutôt qu'un recalcul manuel dans un modèle d'état.

Impressions provisoires

Depuis mars 2025, l'impression provisoire d'un ticket en cours contenant un paiement partiel peut afficher la mention **RESTE À PAYER**.

Code-barres de valorisation

Le centre d'encaissement peut encoder le total ou le reste à payer dans un code-barres destiné à un système d'encaissement externe. Lorsque le reste est encodé, un règlement virtuel peut être utilisé pour solder techniquement le ticket.

Ce règlement virtuel ne prouve pas un encaissement réel. Le système externe doit retourner ou justifier le paiement, et les deux systèmes doivent être rapprochés.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

13. Rembourser ou annuler un acompte

Avant toute opération

1. Identifier s'il s'agit juridiquement d'un acompte ou d'arrhes.
2. Retrouver la commande, réservation ou facture d'origine.
3. Retrouver le versement et son moyen de paiement.
4. Vérifier s'il a déjà été affecté à une facture.
5. Vérifier la TVA déclarée sur l'acompte.
6. Obtenir l'autorisation du responsable.

Scénarios

Situation	Traitement général
Réservation non encore soldée	Corriger ou annuler la réservation, puis rembourser l'acompte par une opération liée et tracée.
Versement non affecté	Rembourser le crédit client en conservant la référence au versement d'origine.
Versement déjà affecté à une facture	Traiter d'abord la facture par avoir, contre-passation ou correction autorisée, puis rembourser le solde créditeur.
Annulation après clôture fiscale	Ne pas modifier l'opération d'origine ; utiliser les documents et mouvements négatifs prévus sur une période ouverte.

Un remboursement par carte peut exiger la même carte, une autorisation vendeur et une protection superviseur du TPE.

Ne créez pas une simple sortie d'espèces pour rembourser un acompte CB. Le moyen de remboursement, la pièce et la comptabilité doivent rester cohérents.

Conseil technicien — Relevez le modèle, le raccordement et les réglages actuels. Testez le périphérique sur une caisse de recette, un changement à la fois, puis faites valider le retour en production.

14. TVA sur les acomptes

Livraisons de biens

Pour les acomptes encaissés depuis le **1er janvier 2023**, la TVA relative à une future livraison de biens est exigible au moment de l'encaissement, à hauteur du montant encaissé, lorsque les éléments de la livraison sont déjà suffisamment connus, notamment les biens désignés avec précision.

Prestations de services

La TVA est en règle générale exigible lors de l'encaissement des acomptes, sauf régime ou option particulière.

Facture d'acompte

Lorsqu'elle est requise, elle doit comporter les mentions obligatoires, le taux et le montant de TVA correspondant à l'acompte. La facture finale reprend le prix total, l'acompte et le solde, sans déclarer deux fois la même taxe.

La TVA d'un acompte ne doit pas être déterminée uniquement à partir du moyen de paiement. Elle dépend de l'opération future, de ses taux et du régime fiscal de l'entreprise.

Validez le paramétrage avec le cabinet comptable, notamment pour les commandes comportant plusieurs taux, les prestations, les biens non précisément désignés, les régimes de marge ou les opérations exonérées.

15. Schéma comptable général

Le plan comptable français prévoit le compte :

4191 — Clients – Avances et acomptes reçus sur commandes.

Encaissement de l'acompte

Débit : compte de trésorerie ou règlement
Crédit : 4191 – Avances et acomptes reçus
+ écriture de TVA exigible si applicable

Facture finale

Débit : 411 – Client, pour le total de la facture
Crédit : comptes de ventes
Crédit : TVA collectée
Puis imputation de l'acompte :
Débit : 4191
Crédit : 411

Encaissement du solde

Débit : trésorerie
Crédit : 411 – Client

Ce schéma est général. KWISATZ peut exporter des écritures différentes selon l'interface, les comptes de règlements, la ventilation TVA et les préférences du pont comptable.

Ne comptabilisez pas l'acompte à la fois comme chiffre d'affaires définitif et comme dette envers le client. Faites valider les journaux et comptes par le cabinet comptable.

Conseil technicien — Sauvegardez avant le traitement, conservez les paramètres et le fichier source, puis testez un échantillon sur un dossier de recette. Contrôlez les résultats avant de traiter l'ensemble.

16. Pont comptable et prévention des doublons

Deux sources possibles

Pont	Éléments concernés
Pont comptable de la vente directe	Encaissements en caisse, versements, acomptes de réservation, règlements et mouvements financiers des tickets.
Pont comptable de la facturation / financier client	Factures, avoirs, règlements affectés, échéances et comptes clients.

Risque historique

Un versement sur compte encaissé en caisse pouvait ensuite être réaffecté à une facture de gestion. S'il était exporté une première fois dans le pont de caisse puis une seconde fois dans le pont financier, la comptabilité recevait deux écritures pour le même encaissement.

Un correctif documenté le 4 novembre 2025 exclut du pont financier les lignes de versements saisies depuis la caisse puis réaffectées à une facture, puisqu'elles ont déjà été transmises par le pont de la caisse.

Contrôle recommandé

1. Relevez l'identifiant et la date du versement initial.
2. Vérifiez son export dans le journal de caisse.
3. Vérifiez la réaffectation à la facture.
4. Générez le pont financier sur une période pilote.
5. Recherchez le même montant, la même pièce et le même client.
6. Vérifiez qu'aucun deuxième mouvement de trésorerie n'est produit.
7. Contrôlez uniquement le transfert entre 4191 et 411 selon le schéma validé.

Date des acomptes ajoutés à une réservation

Lorsqu'un acompte est ajouté pendant la correction d'une réservation, les versions récentes enregistrent la date, l'heure et le numéro de caisse du nouveau versement. Les décomptes, journaux, statistiques et le pont de caisse utilisent cette date financière, plutôt que la date initiale de création de la réservation.

Ne relancez jamais un pont comptable sur une période déjà intégrée sans contrôler les marqueurs d'export et le risque de doublon.

Conseil technicien — Sauvegardez avant le traitement, conservez les paramètres et le fichier source, puis testez un échantillon sur un dossier de recette. Contrôlez les résultats avant de traiter l'ensemble.

17. Multi-sites et compatibilité de versions

Dans une architecture interfaces de communication multi-sites :

- le ticket de réservation et ses règlements naissent sur la caisse d'origine ;
- le Back-Office reçoit les données et champs prévus par la version ;

- les magasins doivent connaître le même schéma de tables ;
- le champ `RESA_ACOMPTES` nécessite une compatibilité de versions ;
- les dates financières des nouveaux acomptes doivent être transmises ;
- le pont comptable central doit éviter les encaissements déjà exportés localement.

Une adaptation temporaire de BMDCOMM a été nécessaire en février 2025 pour permettre un Back-Office 3.55 avec des magasins encore en 3.40. Cela montre qu'une migration progressive doit être préparée avec le support.

Ne mettez pas à jour uniquement le siège si les magasins doivent transmettre des réservations et acomptes avec une structure nouvelle.

Conseil technicien — Sauvegardez avant le traitement, conservez les paramètres et le fichier source, puis testez un échantillon sur un dossier de recette. Contrôlez les résultats avant de traiter l'ensemble.

18. Documents, reçus et modèles d'impression

À faire apparaître

- identité du client ;
- numéro et date de commande ou réservation ;
- date prévue de livraison ;
- total de la commande ;
- nature du versement : acompte ou arrhes ;
- montant encaissé et moyen de paiement ;
- total des acomptes antérieurs ;
- reste à payer ;
- TVA de l'acompte si applicable ;
- conditions d'annulation ou référence aux CGV.

Réservations A4

Les tickets de réservation peuvent être imprimés au format A4 avec les extensions historiques `.086` ou FastReport `.586`.

Modèles de factures

Utilisez les champs Acomptes et Reste à payer fournis par KWISATZ. Ne recalculez pas manuellement le solde dans le modèle si plusieurs réaffectations ou avoirs peuvent intervenir.

Un reçu ne doit pas afficher « paiement intégral » si un reste subsiste, ni « acompte » si les CGV et le contrat qualifient la somme d'arrhes.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

19. Sécurité et autorisations

- rendre la sélection client obligatoire pour les versements ;
- limiter la fonction 067 aux vendeurs formés ;
- protéger les remboursements et corrections par superviseur ;
- interdire les montants négatifs non justifiés ;
- conserver les reçus et références bancaires ;
- journaliser les réaffectations ;
- contrôler les réservations corrigées ;
- rapprocher quotidiennement la caisse et les TPE ;
- réviser périodiquement les crédits clients anciens ;
- séparer la personne qui rembourse de celle qui contrôle.

Une réservation peut contenir des données client et des informations de livraison. Limitez leur accès et leur durée de conservation aux besoins opérationnels et légaux.

Conseil technicien — Relevez le modèle, le raccordement et les réglages actuels. Testez le périphérique sur une caisse de recette, un changement à la fois, puis faites valider le retour en production.

20. Recette avant mise en production

1. Créer une commande client avec acompte.

2. Vérifier les zones Acomptes et Reste à payer.
3. Transformer la commande en BL puis facture.
4. Contrôler la reprise de l'acompte.
5. Encaisser le solde.
6. Créer un versement général avec la fonction 067.
7. Affecter un versement à une facture avec **- FAV** .
8. Créer une réservation sans acompte.
9. Créer une réservation avec acompte partiel.
10. Créer une réservation entièrement payée.
11. Ajouter un deuxième acompte par correction.
12. Solder la réservation et contrôler le reste.
13. Tester **-MMA** sur plusieurs réservations.
14. Tester un remboursement autorisé.
15. Tester une annulation après facture.
16. Contrôler compte client et solde réservation.
17. Contrôler décompte, journal des règlements et Ticket Z.
18. Générer le pont de caisse.
19. Générer le pont financier.
20. Vérifier l'absence de double encaissement.
21. Contrôler 411, 4191 et TVA avec la comptabilité.

Le paramétrage est validé lorsque chaque paiement apparaît une seule fois dans la trésorerie, reste lié au bon client et au bon document, diminue correctement le reste à payer et produit les écritures comptables attendues sans doublon.

Conseil technicien — Sauvegardez, relevez les réglages existants et testez cette modification sur un dossier ou une caisse de recette. Ne changez qu'un paramètre à la fois et faites valider les réglages sensibles par un technicien KWISATZ.

21. Diagnostic rapide

Le bouton Acomptes ne met pas à jour le reste à payer

Vérifiez que le versement a été validé, qu'il porte le bon client et le bon numéro de document, puis rouvrez l'entête. Recalculez les soldes uniquement avec la procédure KWISATZ prévue.

L'acompte est visible dans le compte client mais pas dans la facture

Il s'agit probablement d'un versement non affecté. Utilisez la réaffectation de règlement ou la fonction 067 avec **- FAV** , puis contrôlez le lien créé.

La facture finale demande le total complet

Vérifiez que l'acompte est repris et affecté avant l'encaissement. Ne saisissez pas un nouveau règlement pour compenser visuellement le problème.

Le client présente un solde faux après une réservation

Vérifiez la version et la séparation entre solde classique et **SOLDE_VD_RESA** . Recherchez d'anciens acomptes enregistrés comme versements classiques.

Un acompte de réservation est proposé sur une facture sans rapport

Utilisez une version récente séparant les opérations ACR des versements VER. N'affectez pas manuellement l'acompte avant d'avoir vérifié sa réservation.

Le deuxième acompte apparaît à la date initiale de réservation

Repère de diagnostic : **VNUMERO_CAISSE** . Ce repère interne ne doit pas être modifié directement. Faites analyser et valider le réglage par un technicien KWISATZ après sauvegarde et relevé de la configuration.

Le décompte ne contient pas l'acompte ajouté aujourd'hui

Vérifiez sa date financière, sa caisse et le moyen de paiement. Les calculs récents utilisent l'index fondé sur la date du règlement.

Une réservation rappelée disparaît sans ticket final

Le rappel peut marquer la réservation comme utilisée. Consultez le journal des réservations et son statut avant toute nouvelle saisie ou correction.

Le mode MMA met le reste en compte

C'est le comportement documenté lorsqu'une réservation sélectionnée présente encore un reste à payer. Vérifiez que cette stratégie est acceptée et que le client dispose d'un compte correctement paramétré.

Le versement est exporté deux fois en comptabilité

Vérifiez la version, la date du correctif de novembre 2025, le pont de caisse, le pont financier et l'identifiant du règlement. Ne supprimez aucune écriture avant rapprochement avec le cabinet.

Le pont financier n'exporte plus le règlement affecté

S'il a été encaissé et exporté depuis la caisse, son exclusion du second pont est normale. Vérifiez que l'écriture de transfert entre le compte d'acompte et le compte client reste produite selon l'interface.

Le compte 4191 ne se solde pas à la facture finale

Vérifiez l'affectation du versement, le compte d'acompte configuré, la génération du pont de facturation et la présence de l'écriture 4191 vers 411.

La TVA est comptée deux fois

Vérifiez la facture d'acompte, la facture finale, les taux et les écritures du pont. La facture finale doit reprendre la TVA déjà exigible sans la déclarer une seconde fois.

La TVA n'apparaît pas sur l'acompte de marchandises

Depuis le 1er janvier 2023, examinez si la livraison future est suffisamment déterminée. Faites contrôler la version, le document d'acompte et le paramétrage par le cabinet comptable.

Le remboursement laisse un crédit client

Le remboursement financier et l'annulation de la dette client n'ont probablement pas été liés. Contrôlez les deux mouvements et leur pont comptable.

Un remboursement CB est refusé

Vérifiez l'autorisation du vendeur, la protection superviseur, l'interface TPE, le montant d'origine et la présence de la carte lorsque le prestataire l'exige.

Les magasins anciens ne remontent plus les réservations

Vérifiez la compatibilité du champ `RESA_ACOMPTES` entre interface de communication de la caisse, BMDCOMM et Back-Office. Planifiez une mise à jour coordonnée.

Le modèle d'impression affiche un reste erroné

Utilisez les champs natifs de l'entête au lieu d'une formule locale. Comparez le modèle personnalisé au modèle standard récent.

22. Actions à éviter

- saisir le même acompte depuis deux écrans ;
- réencaisser l'acompte dans la facture finale ;
- réaffecter un acompte de réservation à une facture sans lien ;
- rembourser sans identifier acompte ou arrhes ;
- rembourser une CB par espèces sans justification ;
- modifier directement les tables client ou ticket ;
- supprimer une commande contenant un versement ;
- relancer deux ponts sur la même trésorerie sans contrôle ;
- considérer le compte 4191 comme du chiffre d'affaires définitif ;
- ignorer la TVA exigible sur les acomptes concernés ;
- mettre à jour uniquement le Back-Office d'un réseau hétérogène ;
- recalculer le reste à payer dans un état sans les affectations réelles.

23. Liste de contrôle

- La nature acompte ou arrhes est écrite.
- Le client est correctement identifié.
- Le circuit document, compte ou réservation est choisi.
- Le versement porte le bon moyen de paiement.
- Le justificatif mentionne le document d'origine.
- Le reste à payer est contrôlé après chaque versement.
- La facture finale reprend l'acompte une seule fois.
- Le solde client et le solde réservation sont distincts.
- Les remboursements sont autorisés et tracés.
- La TVA de l'acompte est validée.

- Le compte 4191 est configuré.
- Le compte 411 est soldé correctement.
- Le pont de caisse et le pont financier ne doublonnent pas.
- Les magasins utilisent des versions compatibles.
- Les modèles affichent les champs natifs de KWISATZ.

24. Évolutions KWISATZ documentées

Période	Évolution
Avril 2015	Distinction des tickets de versement sur compte et de réservation ; ajout de <code>TOTAL_VERSEMENTS</code> pour la chaîne de signature.
Février 2019	Amélioration de la fonction 147 : mode bascule <code>-B</code> , enregistrement <code>-E</code> et saisie des acomptes depuis l'écran de vente.
Février 2025	Compatibilité transitoire autour du nouveau champ <code>RESA_ACOMPTES</code> dans les architectures multi-sites.
Mars 2025	Ajout de la mention RESTE À PAYER sur l'impression provisoire d'un ticket partiellement réglé.
2025	Séparation technique des acomptes de réservation avec type de règlement dédié, opération ACR, solde réservation et datation financière des acomptes ajoutés.
4 novembre 2025	Correction du double export comptable des versements encaissés en caisse puis réaffectés à une facture.

Conseil technicien — Sauvegardez avant le traitement, conservez les paramètres et le fichier source, puis testez un échantillon sur un dossier de recette. Contrôlez les résultats avant de traiter l'ensemble.

25. Sources documentaires

- MENUS_KWISATZ — documents commerciaux clients, zones Acomptes et Reste à payer.
- LesFonctionsDeCaisses — fonction 067 et fonctions 147, 148, 149 et 195.
- Tutoriels KWISATZ — création, correction, solde et journal des tickets de réservation.

- Suivi de développement KWISATZ — RESA_ACOMPTES , paiements partiels, réaffectations et pont comptable.
- BOFiP — exigibilité de la TVA sur les acomptes relatifs aux livraisons de biens.
- DGCCRF — distinction entre acompte, arrhes et avoir.
- Autorité des normes comptables — plan de comptes 2026 et compte 4191.

Références officielles : BOFiP — TVA sur les acomptes · DGCCRF — Acompte, arrhes et avoir · ANC — Plan de comptes 2026 .

Documentation KWISATZ. Cette fiche consolide les fonctions présentes dans la base fournie et les références françaises disponibles au 17 juillet 2026. Le traitement exact de la TVA, des annulations, des remboursements et des comptes comptables doit être validé avec le cabinet comptable et testé sur la version réellement installée.

Catégorie : Documents commerciaux — Ventes et facturation · Mise à jour : 6 août 2026.